

Le PRÉSIDENT: Merci, monsieur Schultz. Y aurait-il quelque question avant que nous appelions le témoin suivant?

M. Gillis:

D. M. le président, je trouve que M. Decore nous donne un aperçu très intéressant du projet dans la brochure qu'il nous a distribuée et qui s'intitule *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. Je lis ce qui suit à la page 3 du feuillet explicatif:

"Les compagnies existantes, avec leurs conduits, leurs réservoirs et leurs installations destinées à produire du gaz de houille et à emmagasiner des réserves continueront à vendre le produit au détail."

Puis-je demander à M. Schultz en quoi consisteront, par exemple, "ces installations"?—R. M. le président, cela veut dire qu'au début nous ne pourrions peut-être pas fournir tout le gaz nécessaire pour alimenter les régions de consommation et que nous seront peut-être obligés de mélanger une certaine quantité de ce gaz naturel de l'Alberta avec du gaz de houille afin de satisfaire à la demande des consommateurs.

D. Comment vous y prendriez-vous pour extraire le gaz de la houille?—R. Nous ne nous occuperions que du transport. Les compagnies locales qui possèdent tout l'outillage nécessaire à la fabrication du gaz de houille requis pour satisfaire la demande consentiraient sans doute à mélanger une certaine quantité de ce qu'elles pourraient manufacturer avec notre gaz naturel.

Notre projet ne vise que le transport. Nous n'avons aucunement l'intention de vendre le gaz en détail au consommateur direct. Nous ne voulons que produire et acheter du gaz en Alberta pour le transporter aux entreprises de services publics qui existent déjà ou qui pourraient être formés.

D. Alors peut-être que vous vous réserveriez un certain territoire pour y établir une usine de carbonisation à basse température en vue d'extraire le gaz à la houille?—R. Non, monsieur. Ces entreprises pourraient se servir de notre gaz, car nous en avons assez pour répondre à leurs besoins; il se peut qu'elles veuillent se constituer des réserves. A chaque entreprise locale de distribution de décider.

D. Peut-être que l'extraction de ce dérivé dissiperait les craintes que certains ont exprimées; c'est-à-dire que l'industrie du charbon pourrait en souffrir.—R. C'est là une situation tout à fait indépendante de la volonté de gens qui s'intéressent uniquement au transport de leur produit. Nous passerions des contrats avec les entreprises locales de services publics en vue de leur vendre du gaz naturel à la porte de la ville. Libre à elles de le mêler ensuite avec du gaz de houille.

D. Mais vous croyez qu'il est possible de combiner les deux?—R. Oui, monsieur. Cela s'est produit dans certaines régions des États-Unis où l'on importe le gaz naturel. Nous croyons que la même chose se produira ici même avant que le pipe-line fonctionne à plein rendement.

M. Green:

D. Je présume que les entreprises locales qui produisent déjà le gaz de houille vont continuer à le faire et qu'elles n'utiliseront leur produit qu'à titre de complément à votre gaz naturel?—R. Au début, c'est probablement à ce titre qu'elles mélangeront les deux produits. Mais avec le temps, je crois que nous pourrions produire tout le gaz naturel qui sera requis. La raison pour laquelle elles adopteront le gaz naturel le plus tôt possible, c'est que le gaz de houille ne contient qu'environ cinq cents unités thermales britanniques (U.T.B.) par pied cube, tandis que notre gaz naturel en contiendra mille vingt-quatre. En d'autres termes, elles obtiendront du gaz naturel le double d'unités thermales.